

Intervention de Jean-Jack QUEYRANNE Président de la Région Rhône-Alpes

La démarche de prospective Rhône-Alpes 21 Assemblée plénière du 19 juillet 2007

Chers collègues,

Trois raisons essentielles m'ont amené à demander à **Didier JOUVE**, Vice-Président délégué à l'Aménagement et au Développement durable, de préparer la délibération qui nous est présentée aujourd'hui.

Je veux brièvement les rappeler, **avant de lui donner la parole** :

- La première est **l'affirmation du fait régional et les nouvelles compétences** qui en sont l'expression. Elles induisent des responsabilités nouvelles pour notre institution, qui intervient dans la vie quotidienne des Rhônalpins et œuvre pour l'accessibilité et le développement durable de leurs espaces de vie.
- En second lieu, nous devons exprimer **une vision stratégique** sur l'évolution de notre Région à l'horizon des vingt prochaines années et cela en liaison avec nos partenaires naturels : institutions, acteurs économiques et associatifs...

Un certain nombre de collectivités se sont engagées dans des démarches de développement durable : Départements, Communautés d'agglomération, communes.

Cet exercice s'est toujours révélé positif, favorisant la prise de conscience des défis auxquels nos sociétés sont confrontées et fixant **un cadre de référence aux politiques publiques**.

- Ce qui rejoint la troisième motivation : **l'attente ressentie par nos concitoyens**, souvent désorientés et inquiets face à un monde complexe et en évolution rapide.

Partout en Europe, **les Régions sont des lieux de projets partagés**, parce qu'elles sont à la bonne échelle pour anticiper et accompagner les mutations de nos sociétés.

J'identifie **cinq défis principaux** :

- **Le défi du développement durable** avec notre engagement dans une lutte déterminée contre les effets du réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles.
- **Le défi de la société de la connaissance**, avec les progrès de la recherche scientifique, des innovations technologiques et la question cruciale de leur **acceptabilité par la société**.
- **Le défi des mutations économiques et des emplois** dans le contexte de concurrence mondialisée et de l'intégration européenne.
- **Le défi démographique** avec, à la fois, **le vieillissement** global de la population, mais aussi **la pression foncière** et les difficultés engendrées par **la métropolisation** accélérée de nos sociétés.
- **Enfin, le défi de la cohésion sociale et de la citoyenneté** dans un monde où les valeurs et les modes de vie sont confrontés aux changements rapides que je viens d'évoquer.

En engageant **la démarche prospective Rhône-Alpes 21** - que je vais conduire personnellement avec Didier JOUVE – notre ambition est, sur l'ensemble de ces questions, de **combiner travaux théoriques et contributions apportées par les Rhônalpins**.

Je pense aux Rhônalpins membres de la **société civile organisée**, en particulier au **Conseil Economique et Social Régional** (CESR) qui vient de créer sa propre section prospective, aux **Conseils de développement** et aux autres instances participatives mises en place par la Région comme les **Comités de ligne**, ou les **Contrats Territoriaux Emploi-Formation**.

Je pense aussi aux Rhônalpins appelés à faire connaître leur point de vue dans **la démarche de démocratie participative** que nous avons initiée.

Nous voulons aussi **associer dès l'origine tous les regards** et toutes les volontés régionales pour dessiner le cadre commun qui permet de **construire Rhône-Alpes ensemble** et d'inscrire le développement de notre **Eco-Région** dans une perspective durable.

Telle est l'ambition de **la démarche Rhône-Alpes 21** que nous vous proposons d'engager aujourd'hui.